

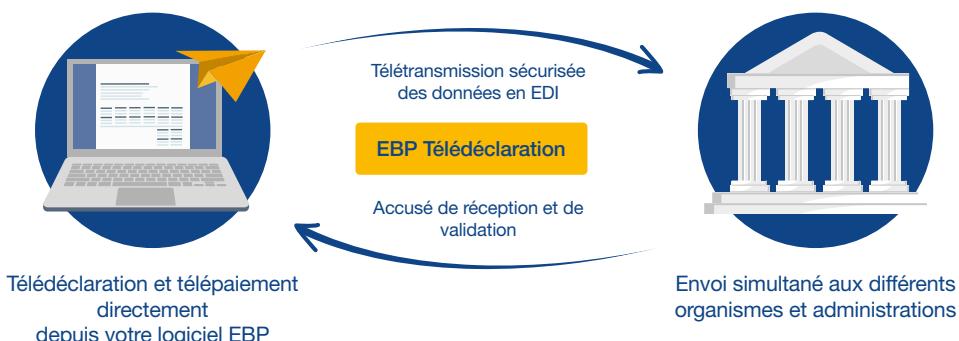
■ Vos téléprocédures en toute simplicité ■

## Dématérialisation des documents administratifs et des paiements

- L'Administration s'est engagée depuis plusieurs années dans la dématérialisation des documents et de leurs paiements associés :
- TVA
  - Liasse fiscale
  - Déclaration Sociale Nominative (DSN)
  - Taux de prélèvement à la source

Ce changement dans la gestion de votre entreprise nécessite un accompagnement qu'EBP s'engage à vous fournir grâce à EBP Télédéclaration.

Choisir l'EDI (Échange de Données Informatisé), c'est faire le choix de la rapidité, de la simplicité et de la sécurité.



### Les avantages de cette option

#### SÉCURITÉ

La télétransmission est entièrement sécurisée. Vos données sont vérifiées, archivées et consultables à tout moment.

#### GAIN DE TEMPS

Les déclarations sont pré-remplies par votre logiciel EBP. La télétransmission est instantanée.

#### SIMPLICITÉ

Vous télédéclarez et téléréglez vos déclarations fiscales et sociales en quelques clics.

#### SUIVI

Vous êtes informé de la réception et de la validation de vos déclarations.

# I EBP Télédéclaration I



## ZOOM SUR L'OPTION

### Télédéclarations fiscales

Télétransmettez vos déclarations et effectuez vos télépaiements en EDI directement depuis les logiciels des gammes États Financiers<sup>(1)</sup> et Comptabilité<sup>(2)</sup>. EBP Télédéclaration vous permet également d'être conforme au protocole de télépaiement SEPA inter-entreprise. Consultez ci-dessous la liste des déclarations et paiements concernés :

#### États Financiers

- Déclaration de résultat
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Impôt sur les Sociétés (IS)
- Déclaration des loyers
- Déclaration des prix de transfert
- Déclaration pays par pays
- Déclaration des Revenus de Capitaux Mobiliers (RCM)
- Imprimé Fiscal Unique (IFU)

#### Comptabilité

- TVA
- Impôt sur les Sociétés (IS)
- Déclaration des honoraires (DAS2)

### Télédéclarations sociales

Simplifiez et sécurisez les déclarations de vos données sociales grâce à EBP Télédéclaration. En seulement quelques clics, vous pouvez télétransmettre votre DSN depuis votre logiciel de paie. De plus, notre solution vous offre la possibilité de récupérer automatiquement les données sociales présentes dans les CRM des organismes. Cela vous permet d'automatiser l'intégration de ces données avec fiabilité<sup>(3)</sup>.

#### Télédéclaration :

- Signalements DSN
- DSN mensuelle

#### Réception automatique des données<sup>(2)</sup> :

- Taux de prélèvement à la source
- Taux bonus/malus assurance chômage
- Taux contrats prévoyance/mutuelle (fiche de paramétrage organismes complémentaires)
- Compte rendu métier par organisme

(1) EBP Télédéclaration est inclus dans l'abonnement SaaS (1 SIREN) et à acquérir en plus pour l'abonnement Local. Offre non commercialisée aux cabinets d'expertise comptable.

(2) EBP Télédéclaration est inclus dans les abonnements Local et SaaS PREMIUM et à acquérir en plus pour les abonnements PRIVILÈGE. Offre non commercialisée aux cabinets d'expertise comptable.

(3) Le suivi et la réception automatique de ces données sont inclus dans la Solution Accompagnée. Pour EBP Solution Autonome, cela nécessite la souscription à l'abonnement Service Expertise +.

Retrouvez le détail de ce service sur [www.ebp.com](http://www.ebp.com)